



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les OP viandes ont de l'ambition. Elles demandent des décisions franco-françaises simples et concrètes pour rester compétitives.

Les Organisations de Producteurs (OP) de Viande de Bretagne, réunies en Assemblée Générale de l'UGPVB ce vendredi 6 décembre 2013, annoncent que les filières viande veulent rester leaders. Elles ont des projets pour relever les défis de l'autosuffisance alimentaire, de l'excellence sanitaire, de la qualité, de l'environnement, du développement durable. Elles rappellent les 5 dossiers d'enjeu majeur pour la pérennité de l'élevage et de l'agroalimentaire de la région et sur lesquelles elles attendent des actes concrets :

► **La simplification des règles administratives** pour permettre aux éleveurs d'investir, pour moderniser leur élevage et gagner en compétitivité. Les éleveurs y sont prêts. Le choc de simplification administrative annoncée par le Président de la République doit se traduire dans les faits avec une véritable réforme des installations classées et des ZES (Zone d'Excédent Structurel). Cela dépend de décisions simples et concrètes franco-françaises. C'est l'avenir de l'élevage qui est en jeu à l'Ouest.

► **La fin du dumping social et fiscal en Europe.**

Les filières viandes évoluent sur un marché auquel accèdent les compétiteurs allemands qui profitent du dumping fiscal et social. L'industrie agroalimentaire perd pied en France. Agreste annonce une baisse de - 6,8 % des volumes en viande bovine, porcine et ovine en France en 2012. La balance commerciale porcine est déficitaire en valeur. Pour les OP viande, si les responsables politiques français décident de continuer à exposer les filières françaises à ces distorsions, ils doivent assumer cette exposition par une compensation financière. C'est l'avenir des filières viandes, de ses industries et de ses emplois qui est en jeu à l'Ouest

► **L'étiquetage de l'origine du pays des produits.**

Cela est attendu par les consommateurs et les producteurs en Europe. C'est une voie essentielle pour se différencier et valoriser les pratiques et les contraintes. Le Ministre du



Redressement Productif a décidé de porter le maillot pour promouvoir le « Made in France ». Il doit dorénavant faire équipe avec les Ministres de l'agriculture et de l'agroalimentaire, pour mouiller son maillot et faire appliquer les textes adoptés au sénat. C'est la rémunération du travail local qui est en jeu.

► La suppression définitive de l'écotaxe.

Les OP viandes réaffirment leur opposition ferme à l'écotaxe et n'accepteront pas les tentatives de divisions orchestrées par des annonces sectorielles. Ce message s'adresse aussi aux organisations professionnelles nationales. L'autosuffisance française en viande qui dépend de l'Ouest, est en jeu.

► Le renforcement de l'organisation de la production.

Pour gagner en poids face à une distribution concentrée, la fédération des éleveurs est la seule orientation possible pour valoriser durablement la production sur le marché. Les OP souhaitent pouvoir s'organiser en Association d'OP (AOP) pour :

- **Gagner en pouvoir de marché.** Sur la base de la réforme de la PAC, les OP commerciales veulent gagner en pouvoir de marché en se regroupant en AOP lorsqu'elles le souhaitent. Par ailleurs, bien que l'AOP n'ait pas vocation à être impliquée dans la commercialisation, elle doit pouvoir disposer de moyens pour assurer la promotion des produits issus des animaux mis en marché par ses OP adhérentes.
- **Agir en matière d'aide alimentaire.** Les modalités et la portée des aides alimentaires évoluent au niveau Européen. La collaboration récente entre l'UGPVB et la banque alimentaire est une première expérience. Les OP doivent pouvoir s'appuyer sur cette expérience pour aller plus loin demain et cela avec un cadre réglementaire permettant la mise en œuvre de fonds de mutualisation et d'assurance alliant contributions publiques et professionnelles
- **Emerger sur les fonds européens pour promouvoir la production.** Le redéploiement des aides européennes dans le cadre de la réforme de la PAC est allié à une volonté politique de renforcement de la production organisée par les OP/AOP. Compte tenu des enjeux stratégiques liés au maintien des filières viande à l'Ouest, la France doit traduire concrètement cette ambition européenne en permettant aux OP/AOP viande de disposer demain de moyens publics issus du deuxième pilier de la PAC et cela pour conforter leurs missions*.

** Missions en matière de : planification de la production, d'amélioration et de maintien des productions de qualité, d'amélioration du statut sanitaire des animaux et des élevages, d'accroissement du niveau de sécurité des denrées et de leur système de production, d'amélioration de la commercialisation, de prévention des crises, d'engagement de la production dans des démarches de responsabilité sociétale, de promotion du bien-être animal, d'amélioration des pratiques environnementales, de formation et de conseil, d'économies et de production d'énergie.*

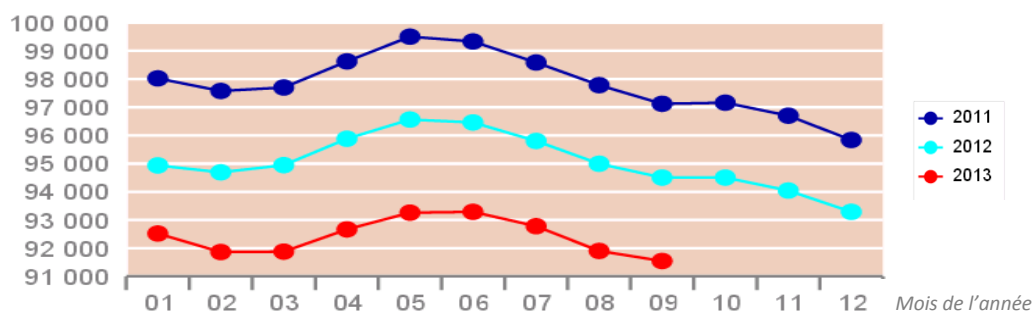
 Contact presse : Emilie Charpentier – 06 85 63 03 41



Quelques chiffres :

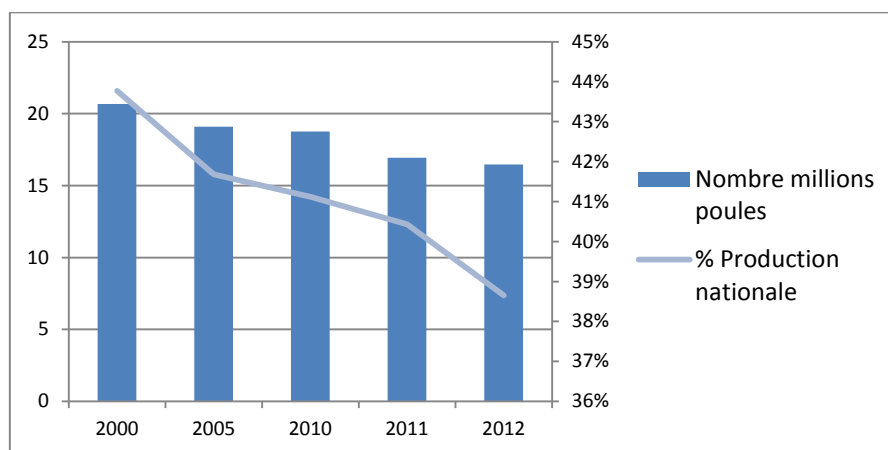
► Evolution du nombre de vaches allaitantes de plus de 4 ans

(Source : EDE et ARSOE de Bretagne)



► Evolution des effectifs de poules pondeuses en Bretagne

(Source : Agreste – Recensements avicoles)



► Evolution du nombre d'élevages de porcs et du nombre de porcs bretons abattus

(Sources : 1^{er} graphe : BDPorc, 2^{ème} graphe : Uniporc Ouest)

